COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 FEVRIER 2010

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 18 février 2010 à 20 heures 00, en la Mairie d'Amfreville les Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Maurice Levillain.

Absents excusés: Mrs Laurent Guérillon, Guillaume Llobet et Francis de Brandt.
Absent non excusé : Mr Hubert Paillette.

Mr Guillaume Llobet donne pouvoir à Mr Thierry Beaudou.

Adoption du compte-rendu de la réunion du 12 novembre 2009.

Compte administratif 2009
Le compte administratif de l'année 2009 est présenté aux conseillers municipaux.
En fonctionnement : - les dépenses s'élèvent à 88 873.74 €
- les recettes s'élèvent à 93 143.62 €
Soit un excédent de fonctionnement de 4 269.88 €

En investissement : - les dépenses s'élèvent à 37 489.96 €
- les recettes s'élèvent à 41 681.57 €
Soit un excédent d'investissement de 4 191.61 €

Le compte administratif est adopté par 5 voix pour et 1 abstention.

Compte de gestion
Le compte de gestion étant identique au compte administratif il est adopté par 5 voix pour et 1 abstention.

Affectation du résultat
Le conseil municipal décide d'inscrire en report à nouveau :
- Au compte 002 recettes de fonctionnement la somme de 60 925.18 €

Le conseil municipal décide d'affecter la somme de 25 231.57 € en investissement au compte 1068.

Taux des taxes et compensation de la taxe professionnelle 2010
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les ressources fiscales à taux constants à savoir :
- 4,04 % pour la Taxe d'Habitation,
- 10,08 % pour la Taxe Foncière,
- 25,57 % pour la Taxe Foncière Non Bâti
- et 4,79 % pour le taux relais de compensation de la Taxe Professionnelle pour 2010.

Participations Syndicats
Le Conseil municipal est d'accord pour l'inscription au budget 2010 de toutes les participations aux différents syndicats.

Redevance France Télécom
Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre une délibération pour le versement de la redevance occupation des sols due par France Télécom.

Amfreville les Champs

Avancement des projets

Carte Communale et Inventaire des éléments paysagers :

Concernant la carte communale, Monsieur le Maire présente les documents graphiques et précise les points suivants concernant :

- l'agrandissement de la zone d'activités,
- la notion d'extension de l'ordre de 30% des habitations existantes en zones non constructibles (les hameaux),
- les dérogations possibles pour l'extension des habitations dans les périmètres sanitaires ou pour la construction sur la zone d'activités impactée par un périmètre sanitaire.
- Les certificats d'urbanisme dans la zone constructible restent toujours soumis à l'avis du Bureau d'Autorisation d'Urbanisme et de la Direction des Routes pour les sorties sur les routes départementales (D20 route de Rouen, D27 route de Berville et D89 route de la Fosse au Loup)

A noter : l'ensemble du dossier de cette carte communale a été transmis pour avis informel aux services de l'Etat concernés (Urbanisme & Agriculture) qui s'engagent à répondre dans un délai de 3 semaines.

A l'issue de ce délai la carte communale et l'inventaire des éléments paysagers feront l'objet d'une double enquête publique.

Travaux de voirie Hameau de Bosc-Mare :

Le dossier est suivi par le bureau d'études INGETEC. Il est précisé que les travaux de gestion des eaux pluviales pourraient éventuellement être intégrés dans le cadre du budget affecté à cette opération.

Prévisions Budget 2010

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de prendre des décisions sur les investissements 2010.le conseil municipal décide :

- en petit équipement : l'achat d'une tondeuse, d'un placard à balais et d'un pupitre pour l'église,
- la réfection de la Route de Bosc-Mare courant 2010 en commun avec la commune de Berville en Caux et l'Impasse de la Mare sous réserve de la participation de la commune de Doudeville,
- l'éclairage public (arrêt bus) carrefour D27 route de Berville et D89 route de la Fosse au Loup,
- la pose de poteaux incendie dans la commune et la signalisation comme réserve incendie des mares de Gueulleville, de la Ferme de la Mine et de Yémanville.

A noter l'année 2010 doit permettre de finaliser l'ensemble des projets en cours, de mettre en perspective à partir de 2011 : la réfection de la voirie de la Ruette et de réfléchir aux travaux à engager pour l'église.

Bureau de vote Elections Régionales

Le planning pour assurer le bureau de vote est défini, une copie sera adressée à chaque personne qui tiendra le bureau de vote les 14 et21 mars 2010.

Questions diverses

Repas des Anciens

Monsieur le Maire propose d'inviter à nouveau les aînés et les membres du conseil municipal au restaurant fin avril.

Le conseil municipal accepte cette proposition. La date du repas sera précisée ultérieurement.

Noël 2010

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer la date de Noël 2010.

Le Conseil Municipal est d'accord pour fixer la date de la fête de Noël au **samedi 11 décembre 2010.**

Règlement collecte ordures ménagères

Un arrêté municipal doit être pris par chaque commune de la ComCom « Plateau de Caux Fleur de Lin » permettant de rappeler les droits et devoirs de chacun en matière de collecte des ordures ménagères, ce règlement sera diffusé avec le prochain bulletin municipal.

Association pour le développement durable de Doudeville(A3DE)

Monsieur le Maire présente le document de l'association A3DE concernant le projet d'implantation du supermarché hors du centre ville de Doudeville.

Après en avoir délibéré le conseil municipal désapprouve ce projet par 5 voix contre et 1 voix pour.

Mairie les Champs

Contrat de location salle communale :
Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs du contrat de location de la salle communale à partir du 1er octobre 2010 :
à savoir :

Ancien tarif		**Nouveau tarif à partir du 01/10/2010**	
Habitants	**Hors commune**	**Habitants**	**Hors commune**
Vin d'honneur		***Vin d'honneur***	
50.00 €	75.00 €	50.00 €	75.00 €
		+ forfait ménage : 30,00 €	
La journée		***La journée***	
105,00 €	170,00 €	**115,00 €**	**180,00 €**
		+ forfait ménage : 50,00 €	
Deux jours		***Deux jours***	
140,00 €	230,00 €	**150,00 €**	**240,00 €**
		+ forfait ménage : 50,00 €	
Vaisselle - le couvert		***Vaisselle - le couvert***	
1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Vin d'honneur - le verre		***Vin d'honneur - le verre***	
0,15 €	0,15 €	**0,20 €**	**0,20 €**
Arrhes à la réservation		***Arrhes à la réservation***	
70,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €
Caution		***Caution***	
300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la modification des tarifs.

Rapport des Commissions
Les comptes rendu des différentes commissions sont reportés à la prochaine réunion du conseil municipal.

Projets et travaux prévus
- Demande de devis
  - pour entretien de la voirie communale La Ruette par apport de grave d'écosse
  - et des chemins d'exploitation sur Yémanville
- Salle communale
  - modification compteur à eau extérieur et modification ventilation fosse toutes eaux

Réunion du Conseil municipal
Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que les réunions du Conseil se tiendront dorénavant le VENDREDI à 20h30.

La prochaine réunion du conseil prévue : vendredi 26 mars 2010.

Annéville les Chanoines